



## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2021 COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil communautaire convoqué en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales le 29 juin 2021, s'est réuni le 8 juillet 2021 à 19 heures 30, au Dôme, sous la Présidence de Monsieur Jackie GOULET.

### **Présents :**

Jackie GOULET, Sylvie PRISSET, Michel PATTEE, Frédéric MORTIER, Jérôme HARRAULT, Rodolphe MIRANDE, Grégory PIERRE, Anatole MICHEAUD, Guy BERTIN, Sandrine LION, Eric MOUSSERION, Eric TOURON, Astrid LELIEVRE, Yves BOUCHER, Armelle PONCET, Gilles ROUSSILLAT, Jean-Pierre ANTOINE, Jeannick CANTIN, Pierre-Yves DOUET, Eric LEFIEVRE, Laurent NIVELLE, Benoît LEDOUX, Alain BOISSONNOT, Christian GALLÉ, Gilles TALLUAU, Pierre-Yves DELAMARE, Fabrice BARDY, Sylvie BEILLARD, Gilles BARDIN, Jean-François MIGLIERINA, Béatrice BERTRAND, Philippe BENOIT, Loïc BIDAULT, Arlette BOURDIER, Emmanuel BRAULT, Laurence CAILLAUD, Bertrand CHANDOUINEAU, Bruno CHEPTOU, Michel DELPHIN, Marie-Luce DURAND, Béatrice GUILLON, Géraldine LE COZ, Claudie MARCHAND, Jean-Michel MARCHAND, Nathalie MORON, Marc-Antoine NERON, Noël NERON, Jacky POTIER.

### **Excusé(s) :**

Marc BONNIN, Sophie METAYER, Christian RUAULT, Sophie TUBIANA, Thomas GUILMET, Didier ROUSSEAU, Armel FROGER, Jean-Philippe RETIF, Isabelle GRANDHOMME, Gérard POLICE, Thierry MORISSET, Jacky MARCHAND, Alain BOURDIN, Isabelle ISABELLON, Pierre de BOUTRAY, Jacqueline TARDIVEL, Gaëlle FAURE, Colette GAGNEUX, Bernard HENRY, Sylvain LEFEBVRE, Nathalie LIEBAULT, Bruno PROD'HOMME, Nathalie SECOUÉ

### **Dont excusé(s) ayant donné pouvoir :**

Marc BONNIN à Claudie MARCHAND, Sophie METAYER à Astrid LELIEVRE, Christian RUAULT à Jackie GOULET, Sophie TUBIANA à Michel PATTEE, Thomas GUILMET à Grégory PIERRE, Didier ROUSSEAU à Eric MOUSSERION, Armel FROGER à Sylvie PRISSET, Jean-Philippe RETIF à Béatrice BERTRAND, Isabelle GRANDHOMME à Gilles ROUSSILLAT, Gérard POLICE à Benoît LEDOUX, Thierry MORISSET à Jean-Pierre ANTOINE, Jacky MARCHAND à Alain BOISSONNOT, Isabelle ISABELLON à Rodolphe MIRANDE, Pierre de BOUTRAY à Fabrice BARDY, Jacqueline TARDIVEL à Gilles TALLUAU, Gaëlle FAURE à Loïc BIDAULT, Bernard HENRY à Bertrand CHANDOUINEAU, Sylvain LEFEBVRE à Frédéric MORTIER, Nathalie LIEBAULT à Béatrice GUILLON, Bruno PROD'HOMME à Géraldine LE COZ, Nathalie SECOUÉ à Michel DELPHIN

### **Absent(s) :**

Yann PILVEN Le SEVELLEC, Guillaume MARTIN, Didier GUILLAUME, Christophe CARDET, Nicole PEHU, Sylvie TAUGOURDEAU, Patricia VILLARME

\*\*\*\*\*

**Information :** suite à l'annulation des élections municipales de Gennes-Val-de-Loire par le Conseil d'État, le Préfet a nommé la délégation spéciale chargée d'assurer la continuité de fonctionnement de la commune et de préparer l'élection du prochain conseil municipal.

Elle est composée de 3 personnes qualifiées : Jean-Michel Marchand, ancien élu et ancien président de la CASVL, Philippe Benoît, ancien commandant de la circonscription de Police de Saumur et Jacky Potier, ancien trésorier de collectivités et du CHU d'Angers.

Cette délégation a été installée par Monsieur le Sous-Préfet le 2 juillet dernier : Jean-Michel Marchand a été nommé Président, Jacky Potier, 1<sup>er</sup> Vice-Président et Philippe Benoît 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

*Jean-Michel Marchand, en sa qualité de Président de la délégation, représentera la commune Gennes-Val-de-Loire au sein du Bureau communautaire, et les 3 membres la représenteront lors des futurs Conseils communautaires.*

Monsieur le Président ouvre la séance,

Se prononçant ensuite sur les diverses questions inscrites à l'ordre du jour, le Conseil Communautaire désigne Guy BERTIN pour remplir les fonctions de secrétaires de séance

**DELIBERATION N° 2021-086- DC**

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE : APPROBATION ET SIGNATURE**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

- **D'APPROUVER** les orientations stratégiques du Contrat de Relance et de Transition Écologique de la Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire ainsi que la maquette financière 2021 figurant en annexe ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant à signer le contrat à intervenir, et notamment toutes les pièces qui lui sont subséquentes.

**La délibération est adoptée à l'unanimité. On note 33 abstentions.**

\*\*\*

La séance est levée à 20 heures 20

Affichage légal au siège de la Communauté d'Agglomération : le 15 juillet 2021

Fait à Saumur, le 15 juillet 2021  
Le Président  
de la Communauté d'Agglomération  
Saumur Val de Loire

